L'Echo Roiffieux

www.roiffieux.fr @@

Septembre 2013 - N° 14

VILLAGE FLEURI MAIS VILLAGE SALI

Les espaces propreté ne doivent pas DEVENIR DE MINI DÉCHETTERIES !

Des phrases chocs pour définir ces photos qui montrent l'incivilité de certains.

Nous rappelons encore une fois que les espaces propreté, comme leur nom l'indique, doivent rester propres.

Victime de leur succès, certains conteneurs bien situés sur la commune, sont souvent pleins. Si vous vous trouvez face à une telle situation, déposez vos verres, cartons, sacs poubelle dans un des 14 autres points d'apport volontaire situé sur la commune ou encore à Bernaudin.

Petit rappel de leur emplacement : Place de la Mairie, Lotissement les Cèdres, Les Termes, Les Viras, Place du 19 Mars, ZA les Cluzeaux, Beaumarais, Route de Novy, La Garde, Vignes de Guironnet, Fély, Picancel, place du cimetière, route de la Chomotte.

La commune met en oeuvre de nombreuses actions pour protéger l'environnement : fleurissement, ramassage des déchets, économies d'énergie, aménagement de la forêt.

Alors soyez respectueux de cet environnement

qui est aussi le vôtre !

Plantation Place du Vivarais

Jeudi 23 mai la pluie avait cessé de tomber pour faciliter les travaux de plantation des fleurs aux enfants des écoles. Avec l'aide des employés communaux 400 plants de fleurs ont été mis en terre place du Vivarais avec l'aide des classes de CM2 des deux écoles.

Les écoliers sont fiers de participer à la beauté de leur village et apprennent les règles élémentaires du respect de l'environnement et des biens communs. Ils souhaiteraient que les adultes en fassent autant...

Comme à l'accoutumée, les enfants ont été récompensés de leur participation par un gouter offert par la municipalité.

Aménagement de la Forêt Communale

Suite à la validation du schéma d'accueil du public le 25 avril 2012 et à la signature des conventions d'utilisation de la forêt passées entre la commune, les collèges d'Annonay, la Compagnie d'Arc et les écoles primaires de Roiffieux dont nous vous avons fait l'écho dans les éditions précédentes, les travaux d'aménagement vont pouvoir commencer.

La priorité est donnée à la course d'orientation avec l'implantation dans le courant du semestre, des balises fixes et à l'aménagement de zones destinées à l'accueil des automobiles et autocars, la Compagnie d'Arc se chargeant de mettre en place les pas de tirs et les cibles dans la partie de la forêt qui lui est dédiée.

Resterons ensuite à réaliser la réhabilitation des agrès existants et à l'implantation de nouveaux sur le parcours de santé, la rénovation des divers panneaux et balisages du site ainsi que la réalisation du parcours pédagogique souhaité par les élus du Conseil Municipal des Enfants. La fin des travaux est prévue dans le courant de l'année 2015.

Des poubelles destinées à recueillir les déchets seront disposées en divers points ainsi que deux toilettes sèches.

Il est en effet de la volonté des élus de conserver une forêt propre et agréable à parcourir.

ECONOMIE D'ENERGIE

A compter du 2 septembre et jusqu'au 31 décembre 2013, l'éclairage public sera éteint de minuit à 6 heures du matin sur les secteurs suivants :

- Poste 14 : rue des Tilleuls
- Poste 15 : route de la Garde et chemin du Coteau
- Poste 23 : route de Novy et route de la Chomotte à partir du complexe de la Garde.

Grâce à la mise en place d'horloges astronomiques sur ces secteurs, il est possible de paramétrer les heures où les lampes doivent être allumées.

Cette décision va permettre de réaliser des économies d'énergie importantes sur la consommation, la durée de vie des matériels et sur le nombre d'intervention de maintenance. Elle participe à la protection des écosystèmes en diminuant la pollution lumineuse et considérant qu'à certaines heures et à certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

Si cette expérience est concluante, d'autres quartiers pourront être concernés.

Un après-midi éco-citoyen ou « les adultes salissent, les enfants nettoient »

Issu d'une idée du Conseil Municipal des Enfants, cet après-midi éco-citoyen a pour but de proposer aux enfants une initiation au tri des déchets en insistant aussi sur la protection de la terre en évitant de la polluer par des détritus que l'on jette un peu n'importe où.

Cette opération, à laquelle participait les enfants de l'école St Joseph et de l'école Publique soit environ 220 enfants des classes de CE1 CE2 CM1 CM2 et quelques élèves de maternelle accompagnés par les professeurs et des parents consistait à ramasser les déchets que les enfants trouvaient sur les chemins menant jusqu'au site de la Garde.

Arrivés sur le site de la Garde, ils ont trié et déposé les déchets qu'ils ont trouvés sur leur parcours, dans des containers mis en place par le personnel communal. Les enfants du CME ont participé activement à cet après-midi en délivrant des conseils de tri à leurs camarades.

Au cours de cet après-midi les enfants ont pu participer à des ateliers contes et à un atelier encadré par une animatrice du SYTRAD qui leur a fait découvrir que les déchets mettaient du temps à se dégrader dans la nature (4000 ans pour le verre, entre 200 et 500 ans pour le plastique et les boites en aluminium) et qu'il était important de ne pas les jeter dans la nature.

Car, ainsi l'écrivait Antoine de SAINT EXUPERY : Nous n'héritons pas de la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.

Dates à retenir

21 septembre
Rallye touristique
LES GROUPIRS
19 octobre
Repas des Classes en 3
21 octobre
Tournoi de Judo
3 novembre :
Vide dressing Amis Voix
24 novembre :
Concert Maurice Astier
6 décembre :
Père Noel du Comité des Fêtes
7 décembre :
Téléthon
8 décembre :
Concert Amis Voix

REFIO QUIZZ :

En quelle année est paru le premier bulletin municipal ?

Réponse du précédent numéro : Où est planté l'arbre de la liberté ?
Le samedi 22 avril 1989 à l'initiative du conseil municipal, les enfants des écoles se sont retrouvés sur la Place de la Mairie pour planter l'"Arbre de la liberté". L'enracinement d'un arbre en signe d'amitié, d'estime, d'amour ou de joie, pour le renouveau printanier, était une coutume très ancienne dans notre pays. Les révolutionnaires de 1789 ont repris cette tradition pour l'applique à « L'AMOUR de la LIBERTE » ainsi qu'aux principes de l'EGALITE et de la FRATERNITE.

Directeur de la rédaction : Maurice BERCHU - Comité de rédaction : Commission Communication - Réalisation : W Bégoud 06 28 93 43 84 - impression : Baylon Villard 04 75 34 18 34